



BASSINS



Synthèse forestière

Résumé de la gestion 2018

Troisième année du bail forestier liant la commune et le groupement. Nous poursuivons l'entretien des forêts selon les objectifs du plan de gestion des forêts communales. Tout au long de l'année, les contacts entre le municipal des forêts et le gestionnaire forestier ont été continus et les informations ont été communiquées de manière précise et transparente.

De manière générale, les travaux forestiers se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Cette année, nous avons exploité 86 % de la possibilité (droit de coupe) et effectué des soins à la jeune forêt sur 55 % de surface supplémentaire de ce qui est prévu dans le bail. Ces interprétations sont à prendre comme information marqueur de l'évolution des objectifs à atteindre pour les 10 ans de la durée du bail forestier. La diminution du volume de bois exploité est due à une situation du marché des bois qui a subi d'important flux de bois provenant des tempêtes qui ont amené de grandes quantités de bois sur le marché européen et mis une pression sur les prix du bois à port de camion.

Les fortes intempéries du mois de janvier ont entraîné d'importants dégâts sur le chemin de la Combe de Begnins et nous ont obligé à réaliser une réfection complète du chemin et adapter les systèmes d'évacuation des eaux de pluie pour qu'ils puissent assimiler de grande quantité d'eaux lors d'évènements particuliers.

Les températures élevées et la sécheresse ont généré quelques soucis avec les risques d'attaque de bostryches. Quelques foyers ont été traités par mesure de précaution.

La gestion des foyers pour les grillades ainsi que dans les zones de camping a été un souci permanent en 2018. La mise en place des interdictions de faire des feux a dû être mise en place pour informer les utilisateurs de la forêt des risques encourus.

L'équilibre financier de la gestion repose principalement sur les produits provenant de la vente des bois et les subventions allouées pour les soins à la jeune forêt. Si les travaux de récolte de bois laissent une marge bénéficiaire, elle ne suffit pas à financer les entretiens nécessaires à la forêt et aux prestations qu'elle rend à la société.

Les contraintes environnementales et sociétales, toujours plus élevées, conduisent à des surcoûts dans l'entretien des forêts. Ceux-ci sont en partie compensés par les subventions allouées tandis que le reste est assumé par la collectivité publique.

Votre gestionnaire forestier et le groupement réfléchissent en permanence à innover dans le domaine des nouvelles ressources financières possibles et étudient toutes les possibilités de rationaliser les charges de production et



BASSINS

d'entretien, sans occulter les fondements de la multifonctionnalité des forêts et des objectifs fixés dans le plan de gestion des forêts.

Résultats financiers du bail forestier [en CHF/HT arrondis]

Charges	319'327
Produits (bois et subventions)	402'781
Participation de la commune	32'930
Résultat brut	116'384
Evolution du stock (bois)	-36'033
Résultat net	80'351

Quantités réalisées

Martelage[sylves]	5'315
Volume de bois [m ³ plein]	4'881
Soins culturaux[ha]	65
Plantations [arbres]	100

Les charges de gestion technique et administrative (garde forestier) pour les forêts et domaines communaux ne sont pas comptabilisées dans le résultat financier. Les modalités de financement sont définies par convention séparée entre le groupement et les Communes. Pour 2018, le montant à charges de Bassins est de CHF/HT 59'123 pour 1'292 heures effectuées pour la Commune de Bassins, toutes activités et tâches confondues et y compris des tâches non forestières.

En deuxième partie, vous trouverez le tableau de bord de la gestion écoulee. Il s'agit de la synthèse quantitative (volumes, surfaces) des travaux réalisés, et financière (charges et produits) de l'exploitation. Ce résultat compilé est issu d'une comptabilité financière et analytique tenue par le groupement. Celle-ci permet de déterminer précisément l'ensemble des charges et produits pour le bail forestier, par axe d'activité et par projet.

Dans le cadre plus large de la gestion annuelle, nous avons mis en route et réalisé divers projets d'ordre forestiers, gérés et soutenus par le groupement, soit :

- Etablissement du concept général de desserte en vue de l'obtention de subventions ;
- Mise en œuvre d'un concept « forêt-gibier » dans le périmètre du groupement ;
- Travaux d'entretien des boisés sur pâturage en collaboration avec le syndicat et les exploitants d'alpage ;
- Projet de revitalisation de l'étang du sentier botanique de La Chanélaz (en cours) ;
- Discussion avec le canton sur les cheminements autorisés dans le site fédéral de protection de la faune du Noirmont et projet d'une signalisation hivernale provisoire pour sensibiliser les utilisateurs en collaboration avec le ski club de la Gamelle ;
- Projet de pose de barrière amovible pour les restrictions de circulation sur la route de montagnes ;

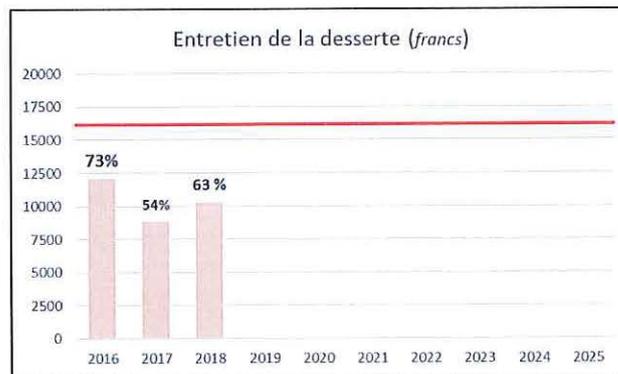
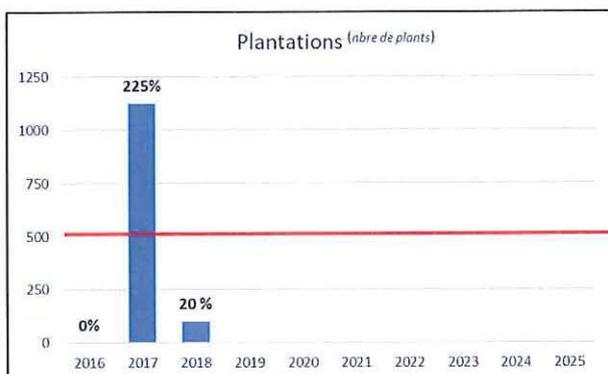
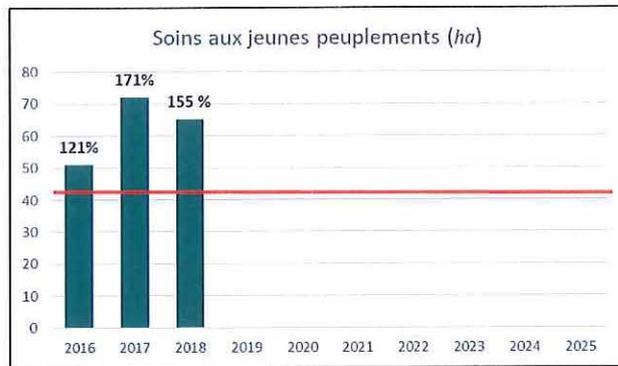
Cette liste n'est pas exhaustive, elle démontre les éléments essentiels à retenir dans le cadre des forêts de Bassins.



BASSINS

Suivi du bail

Vous trouvez dans les graphiques suivants l'évolution de la gestion du bail.



Travaux réalisés

Récolte de bois

Les travaux de récolte de bois ont été réalisés selon le tournus des 86 unités de travail (divisions) sises dans les forêts communales. Chaque parcelle est traitée selon les objectifs sylvicoles fixés dans le plan de gestion. L'inspecteur des forêts en contrôle la mise en œuvre.

Nous avons réalisé trois chantiers d'entretien sur les pâturages boisés à La Bassine, au Pralets et à Mondion, ainsi que des travaux d'entretien de prairies sèches d'importance nationale, ceci en collaboration avec les exploitants agricoles et les services cantonaux (DGE-Biodiversité).





BASSINS

Les travaux sur pâturages boisés ont donné le droit à des subventions cantonales qui permettent de couvrir une partie des charges d'exploitation. Les subventions allouées pour ces travaux ont été de CHF 6'459.



Nous avons dû effectuer des interventions pour des arbres renversés ou présentant des problèmes de sécurité vers les infrastructures d'accueil, le long des routes forestières ou lorsqu'un risque sanitaire (bostryche) pouvait porter préjudice à la forêt. Dans ce cadre, nous avons dû récolter 250 sylves dit de « chablis ».

Commercialisation du bois

L'entier du bois d'œuvre (grumes) est vendu par l'intermédiaire de La Forestière, coopérative de commercialisation du bois et de défense des intérêts des propriétaires forestiers.

Le commerce du bois d'œuvre destiné à la transformation (construction et ameublement) s'est détérioré et nous avons subi un affaiblissement du prix des bois. Seul les bois de qualité supérieure ont maintenu des prix élevés.



Nous avons récolté le bois en fonction de la demande et nous avons adapté les coupes pour produire le bois nécessaire en quantité et en qualité. Tous les bois ont été vendus.

Assortiments	Top Ventes ↗ 	Flop ventes ↘ 
Grumes résineuses	110.00 CHF/M3	56.00 CHF/M3
Grumes feuillues	Pas de vente	Pas de vente

	Vol./M3	PRIX MOY./M3
GRUMES FEUILLUES	-	-
GRUMES RESINEUSES	3'314	73
BOIS DE FEU	48	89
BOIS DE DECHIQUETAGE	914	45
BOIS D'INDUSTRIE	568	42
AUTRES ASSORTIMENTS	37	30
TOTAUX	4'881	66
PART RESINEUX	84%	PART FEUILLUS 16%

Soins sylvicoles

Les forêts de Bassins sont catégorisées par trois types de forêts. Les pâturages boisés, qui composent l'ensemble des alpages communaux (10), les forêts régulières, de la Cézille jusqu'à la Dunanche et les forêts irrégulières pour toute la partie supérieure jusqu'aux limites des propriétés communales.



BASSINS

Les méthodes de soins et objectifs sylvicoles varient en fonction du type de forêt. En principe nous réalisons des soins dit « modérés » qui ont pour but de cibler l'intervention pour conduire les jeunes forêts vers l'objectif sylvicole, ceci en fonction des connaissances techniques en matière de sylviculture et de l'état des peuplements à traiter. Ce mode d'entretien permet de réduire les coûts à la surface d'environ 30% et ainsi de permettre de réaliser plus de surface avec le même budget.

Pour ce type de travaux, la formation du personnel forestier est importante et nous mettons chaque année à disposition du centre de formation professionnelle des surfaces pour effectuer les cours pratiques destinés aux apprentis.

65 hectares ont été consacrés aux soins à la jeune forêt ; cela représente l'équivalent de 86 terrains de football et 6.5 % de la surface forestière totale de la commune. Les actions d'entretien consistent principalement à régler les mélanges des espèces, en favorisant les résineux (épicéa et sapin) et les feuillus comme l'érable, le sorbier et l'alisier blanc, ainsi que toutes les variétés rares (cerisier, ormes, chêne, etc.). Dans les forêts irrégulières, des actions sont menées pour l'entretien et la valorisation des habitats propices à la faune (grand tétra, gélinotte, etc.).

Nous avons planté 100 arbres afin d'enrichir les forêts avec des essences résineuses ayant de la peine à se rajeunir naturellement. Les travaux de plantations ont été comptabilisé dans les soins aux jeunes peuplements.

Récapitulatif des charges de travaux sylvicoles	CHF
Exploitations de perchis	31'004
Soins aux jeunes peuplements	28'489
Protection contre le gibier ^(tip)	1'733
Plantation ^(achat)	68
	61'295

Les soins sylvicoles permettent d'obtenir des subventions^(CH+VD) qui sont allouées en fonction des surfaces traitées et des diverses conditions requises par les directives cantonales. <http://www.vd.ch/themes/environnement/forets/informations-techniques/subventions/>

Récapitulatif des surfaces traitées et subventions allouées	
Soins sylvicoles - forêt régulière [Ha]	57.00
Soins sylvicoles- forêt irrégulière [Ha]	8.00
Surfaces totales traitées [Ha]	65.00
Mesures de protection contre le gibier ^(tip)	109.00
Subventions forestières touchées ^(CHF)	74'359

Entretien des dessertes

Le réseau de dessertes est composé de toutes les infrastructures destinées à l'exploitation forestière, pastorale et touristique.



BASSINS

Le réseau principal est de 39 kilomètres. Il est composé de la route des montagnes, des chemins forestiers et d'alpages, ainsi que des places de stationnement et des bovistop. Le réseau secondaire est composé de pistes et layons forestiers destinés au débusquage du bois ainsi que des places à bois.

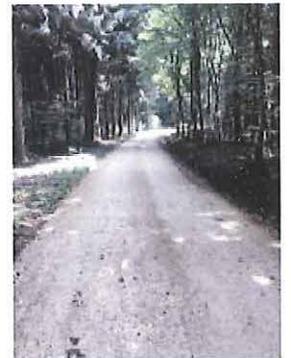
Nous avons profité des excédents de terre des travaux de renaturation du ruisseau des Plattets (2'500 m³) pour améliorer et mettre en œuvre des place à bois aux Frasses et sur la route des Montagnes. Ces travaux n'ont pas engendré de frais pour la Commune.

Travaux d'entretien des chemins et dessertes	[CHF arrondi HT]
Entretien courant réseau principal	6'961
Entretien courant réseau secondaire	3'308
Total Entretien desserte	10'269
*Réfection du chemin de la Combe de Begnins	TTC 33'119

*Les travaux de réfection du chemin de la combe de Begnins ont été nécessaires suite aux dégâts survenus en janvier lors des précipitations extrêmes. Les travaux sont sous la responsabilité financière de la Municipalité et ne sont pas inclus dans le bail forestier. Cependant les demandes de devis, l'organisation, le contrôle et la surveillance du chantier ont été assurés par le garde forestier du groupement.



@photo des dégâts



@photo après travaux

Entretien des infrastructures d'accueil

Les infrastructures d'accueil sont importantes et la Municipalité veut les maintenir et les renforcer à l'avenir. Les prestations suivantes ont été réalisées. Les charges pour 2018 sont faibles, car il n'y a pas de mesure particulière.

Travaux d'entretien des infrastructures d'accueil	[CHF arrondi]
Entretien des places d'accueil	1'469
Total Entretien accueil	1'469





BASSINS

Résultats financiers

Résultat du bail forestier

Le bail forestier est régi au sein du groupement par un compte de pertes et profits dédié à la gestion forestière. Le résultat de celui-ci est attribué et versé au fonds de régulation du bail inscrit au passif du bilan du groupement sous le chiffre 2050. C'est-à-dire que le résultat d'exploitation propre aux forêts Bassins est mis au bénéficiaire ou en perte de la commune, selon les conditions fixées par le bail forestier.

Résultat du bail forestier [en CHF/HT arrondis]	Produits	Charges
¹ Charges d'exploitation		319'327
² Produits (bois et subventions)	402'781	
³ Participation de la commune (produit au bail)	32'930	
Totaux	435'711	319'327
Résultat brut 1)		116'384
⁴ Variation de stock	-36'033	
RESULTAT NET		80'351

Commentaires principaux

N° de ligne	Désignations	Commentaires
1	Charges d'exploitation	Charges d'exploitation pour les travaux exécutés pour l'entretien des forêts
2	Produits	Produits de la vente des bois CHF 312'025 Produits issus des subventions allouées CHF 80'819 Autres produits (droit de douanes et remboursement détectage) CHF 9'936
3	Participation de la commune	Charges à la Commune de Bassins comme participation annuelle décidée dans le cadre du bail forestier
4	Variation de stock	Variation de stock au 31.12.2018 en diminution

Le résultat financier du bail forestier de Bassins est identifié dans le bilan du groupement au 31.12.2018, comme suit :



BASSINS

PASSIF

Dettes à court terme des baux à ferme [En CHF arrondis]		Montants	Variation
2050	Fonds de régulation bail à ferme Bassins	342'909	+ 116'384
2051	Fonds de régulation stock de bois bail à ferme Bassins	99'495	- 36'033

Résultats de la gestion des forêts communales

Le résultat de la gestion est interprété en prenant en compte l'ensemble des charges et produits nécessaires aux prestations liées à l'entretien des forêts communales.

Il est compilé et consolidé sur la base des éléments suivants :

1. Le compte d'exploitation du bail forestier
2. La participation communale
3. La variation du stock
4. Les travaux de réfection lourds (investissement) des chemins forestiers
5. Les charges de gestion technique (garde forestier)

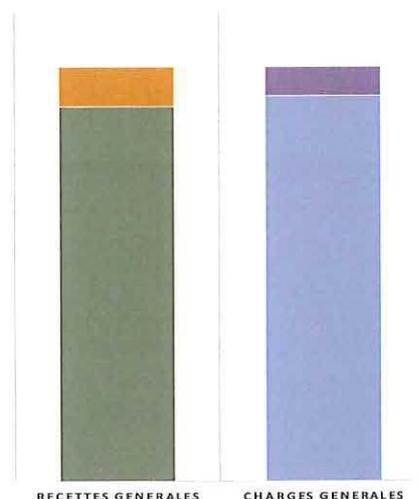


GESTION FORESTIERE BASSINS -2018 - INTERPRETATION GLOBALE DE LA GESTION DES FORÊTS-

	PRODUITS*	CHARGES*
³ PRODUITS DE L'EXPLOITATION		
³⁰ VENTE DE BOIS DE SERVICE	241'789	
³¹ VENTE DE BOIS ENERGIE	45'427	
³² VENTE DE BOIS D'INDUSTRIE	23'688	
³³ AUTRES VENTES DE BOIS	1'122	
³⁴ AUTRES PRODUITS	9'936	
³⁵ PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX PRESTATIONS	32'930	
³⁶ SUBVENTIONS	80'819	
TOTAL PRODUITS DU BAIL (P&P)	435'711	
²⁰⁵¹ VARIATION DU STOCK DE BOIS (bilan 2051)	-36'033	
⁴ CHARGES DE L'EXPLOITATION		
⁴⁰ CHARGES DE FOURNITURES ET MARCHANDISES		69
⁴¹ CHARGES DE TRAVAUX FORESTIERS		229'379
⁴² CHARGES DE TRAVAUX SYLVO-PASTORAUX		41'878
⁴³ CHARGES D'ENTRETIEN DE LA DESSERTA		10'270
⁴⁴ CHARGES DE TRAVAUX D'ACCUEIL EN FORÊT		1'469
⁴⁵ CHARGES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DES MILIEUX NATURELS		1'943
⁴⁶ AUTRES CHARGES DE PRODUCTION		8'933
⁴⁷ CHARGES DE FORÊTS DE PROTECTION		17'316
⁶⁰ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		8'072
TOTAUX BRUTS 1)	399'678	319'327
RESULTAT DU BAIL YC VARIATION DU STOCK		80'351
COMPLEMENTS		
^A CHARGES DES GESTION TECHNIQUES (GARDE FORESTIER)	59'153	
^B PARTICIPATION DE LA COMMUNE (SELON BAIL)	32'930	
^C REFECTION DU CHEMIN DE LA COMBE DE BEGNINS	30'751	
TOTAUX BRUT 2	399'678	442'161
RESULTAT NET DE LA GESTION DES FORÊTS		-42'483

RÉSULTAT DE LA GESTION DES FORÊTS

■ Produits
■ Charges d'exploitation
■ Déficit
■ Investissement chemin



*Chiffres arrondis / Montant HT

Auteur du rapport: Amaury Annen, le 24.04.2019



BASSINS

Commentaires principaux

Réf. ligne	Commentaires	Type	Concordance au cpte communaux ou groupement
A	Charges du garde forestier	Charges de la commune	Facture du groupement, au compte communal N° 32.306 Montant total : CHF 59'153
2051	Variation de stock Etat 31.12.2018	Bail forestier	Au bilan du groupement <ul style="list-style-type: none">• Passif, Stock compte 1'210• Actif, dettes – compte 2051
C	Réfection des routes forestières	Charges de la commune	CHF 30'751 ^{HT} en charge directes des comptes communaux N°32.314.1 réfection chemins forestiers
43	Entretien des dessertes forestières	Bail forestier	CHF 10'720 en charge du bail forestier
B	Participation de la commune convenue dans le cadre du bail	Charge annuelle fixe pour frais d'entretien des forêts, au produit du bail forestier	Facture du groupement, au compte communal N° 32.318.04 : CHF 32'930

Etat des stocks comptes AGFORS

La valeur du stock de bois au 31.12.2018 se présente comme suit :

Variation du stock de bois au 31.12.2018	[Valeur en CHF arrondi]	Volume [m3plein]
Total de la valeur du stock au 31.12.2018	99'495	2'055
Valeur du stock au 31.12.2017	135'528	2'799
Variation de stock	-36'033	-744





BASSINS

Les grumes résineuses sont déjà mises en vente et seront payées au 1^{er} semestre 2019, tandis que le bois de déchetage sera utilisé dans le cadre des contrats commerciaux de livraison d'énergie.

Vous trouvez la valeur du stock du bail forestier de Bassins dans le bilan du groupement forestier au compte de l'actif « Stock bail à ferme Bassins » N° 1'210 pour la valeur de CHF 99'495.

Conclusion

L'année 2018 s'est déroulée dans de bonnes conditions sans imprévu majeur et le groupement forestier remercie la Municipalité pour sa confiance et l'intérêt qu'elle porte à l'entretien de son patrimoine forestier communal.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations relatives à la gestion des forêts communales et pour une visite sur le terrain pour faciliter la compréhension des actions menées en forêt.

Amaury Annen

Forestier ES